

inter+

Valoriser le plurilinguisme et l'interculturalité en contexte éducatif européen

Qu'est-ce qu'inter+ ?

Présenté et sélectionné comme projet de partenariat stratégique scolaire dans le cadre de l'appel à propositions 2014 du programme européen Erasmus+, **inter+** est un programme de formation et d'échanges sur les situations de plurilinguisme et d'interculturalité en contexte éducatif européen. Il s'adresse naturellement à tous les personnels de l'enseignement scolaire (écoles, collèges et lycées) qui côtoient ou vivent quotidiennement ces situations au sein de leurs établissements ou bien lors d'une expérience de mobilité dans un autre pays d'Europe.

OBJECTIFS		
Connaître les codes culturels des publics apprenants et des partenaires éducatifs en situation d'enseignement, d'échange ou de mobilité	Valoriser et développer les compétences linguistiques et culturelles des publics apprenants notamment pour faciliter leur inclusion et leur apprentissage, les aider à construire leur identité et prévenir l'échec scolaire	Maîtriser les situations de plurilinguisme auxquelles les personnels éducatifs doivent faire face dans les écoles et établissements scolaires et lors d'échanges européens ou en situation de mobilité

PUBLIC CIBLE : trois types possibles de public pour chacun des objectifs		
Enseignants en poste (tous niveaux et spécialités d'enseignement)	Futurs enseignants en formation initiale (tous niveaux et spécialités d'enseignement)	Autres personnels de structures éducatives ou de coopération éducative (tous niveaux et spécialités d'enseignement)

Quand doit se dérouler ce programme ?

De sa mise en place à sa conclusion, le programme couvrira trois années scolaires (2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017).

Les formations et les échanges sont destinés à deux cohortes d'inscrits dans chacune des institutions partenaires. Ils débuteront en février 2015 pour la première cohorte et en novembre 2015 pour la seconde ; ils se termineront en juin 2017 pour les deux cohortes.

COHORTE 1	
Février 2015 → juin 2016 1 ^{ère} période de formation	Sept. 2016 → juin 2017 2 ^{ème} période
GRUPE DE PILOTAGE administratif, scientifique et technique	
Sept. 2014 → février 2015 Préparation	Février 2015 → juin 2017 Organisation et suivi de la formation et des échanges
COHORTE 2	
Nov. 2015 → juin 2016 1 ^{ère} année	Sept. 2016 → juin 2017 2 ^{ème} année
GRUPE DE PILOTAGE administratif, scientifique et technique	
Sept. → nov. 2015 Préparation	Février 2015 → juin 2017 Organisation et suivi de la formation et des échanges

Quels sont les partenaires du programme ?

inter+ est développé par douze partenaires éducatifs de huit régions ou pays d'Europe :

- en **FRANCE**, l'académie de **Créteil** – représentée par son **collège international** et sa délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (**DAREIC**) – ainsi que les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (**ESPE**) des académies de **Créteil** et de la **Guyane** et le centre de langues appliquées (**CLA**) de l'**Université de Franche-Comté** ;
- en **AUTRICHE**, le ministère régional de l'éducation de **Styrie**, en représentation du ministère fédéral de l'éducation et de la femme ;
- en **ESPAGNE**, l'**Institut français** et le ministère de l'éducation, de la culture et des sports de la communauté autonome de **Castille-La Manche** ;
- en **GRÈCE**, la direction régionale de l'enseignement scolaire de **Grèce occidentale** ;
- au **PORTUGAL**, le groupement d'établissements scolaires de **Caparica** (municipalité d'Almada, région de Lisbonne-Vallée du Tage) ;
- en **ROUMANIE**, l'inspection scolaire et deux écoles du district (judet) de **Salaj**.

Qui le pilote et l'administre ?

Le programme est piloté par un **GROUPE** composé de trois équipes :

- une **ÉQUIPE ADMINISTRATIVE** comprenant douze membres (le **chef de projet**, son **adjoint** et un **représentant officiel de chacune des institutions** partenaires) ;
- une **ÉQUIPE SCIENTIFIQUE** comprenant dix membres (un **expert coordonnateur désigné par chacune des institutions** partenaires).
- une **ÉQUIPE TECHNIQUE** comprenant deux membres (l'**agent comptable** du programme et le **chef de projet numérique**).

Pour administrer, organiser, réaliser, divulguer et disséminer le programme au sein de leur institution ou organisme ainsi que dans leur région ou pays, les membres du groupe de pilotage coordonnent des **équipes locales de gestionnaires et d'experts**.

Le groupe se réunit régulièrement par visioconférences et lors de réunions transnationales qui ont lieu, successivement, dans les régions des douze institutions ou organismes partenaires.

GROUPE DE PILOTAGE DU PROGRAMME	
<p style="text-align: center;">Equipe administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet : délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) de l'académie de Créteil. • Adjoint au chef de projet : chargé de mission auprès du DAREIC de Créteil. • 10 représentants officiels des institutions et organismes partenaires du programme : Collège international de l'académie de Créteil (F), ESPE de Créteil (F), ESPE de la Guyane (F), Centre de langues appliquées de l'Université de Franche-Comté (F), Ministère régional de l'éducation de Styrie (A), Institut français d'Espagne (E), Ministère de l'éducation, de la culture et des sports de la communauté autonome de Castille-La Manche (E), Direction régionale de l'enseignement scolaire de Grèce occidentale (GR), Groupement d'écoles de Caparica (P), Inspection et écoles de Salaj (RO). 	<p style="text-align: center;">Equipe scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 experts coordonnateurs des équipes locales d'experts qui, conjointement, composent l'équipe d'experts européens (3E) du programme.
	<p style="text-align: center;">Equipe technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agent comptable du programme (Collège international de l'académie de Créteil). • Chef de projet numérique (Centre de langues appliquées de l'Université de Franche-Comté).

Qui participe au programme ?

Destiné, dans chacune des institutions partenaires, à deux cohortes d'inscrits pendant trois ans années scolaires, le programme se déroulera de janvier 2015 à juin 2017 pour la première cohorte et de septembre 2015 à juin 2017 pour la seconde. 150 participants sont prévus dans chacune des cohortes de l'académie de Créteil.

PARTICIPANTS DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL			
Types de personnels	Nombre par cohorte		
	Ensemble du programme	Mobilité de courte durée (1 ^{ère} année)	Mobilité de longue durée (2 ^{ème} année) **
Enseignants (tous niveaux et spécialités)	110 *	14	2
Personnels des corps d'inspection et de direction	20	2	2
Conseillers pédagogiques, coordonnateurs ou chargés de mission	10	2	
Autres personnels de structures éducatives ou de coopération éducative	10	2	
Total	150	20	4

* dont 60 stagiaires de l'ESPE et 10 personnes des autres territoires participant au projet (1 ou 2 par territoire).

** La mobilité de longue durée est conditionnée par la possibilité d'un échange de poste à poste, de même nature, niveau et spécialité.

Quelles sont les modalités et les contenus du programme ?

Le programme comprendra deux périodes consécutives, avec neuf modalités de formation, d'échange et d'action : cinq pendant la première période (de février 2015 à juin 2016), quatre pendant la deuxième période (de septembre 2016 à juin 2017).

Les modules de formation du séminaire de formation préparatoire (février 2015) et de la formation continue en ligne sur la plateforme numérique dédiée (mars 2015 à juin 2017) traiteront, a priori, de :

- l'éveil aux langues et cultures étrangères ;
- l'approche plurielle des langues étrangères ;
- la communication en langue étrangère ;
- la didactique des langues et cultures ;
- la reconnaissance de codes culturels différents ;
- la connaissance des spécificités culturelles des partenaires du programme.

D'autres thématiques pourront être abordées en fonction des suggestions des experts scientifiques sollicités et des demandes des participants au programme de formation.

Le programme de formation inclut-il des mobilités ?

*Des mobilités optionnelles sont prévues. Pendant la **première période de formation (mars 2015 à juin 2016)**, une vingtaine de mobilités pourront être réalisées, en fonction des demandes des participants et des possibilités d'accueil des partenaires du programme (Autriche, Espagne, Grèce, Guyane, Portugal, Roumanie) ou bien des accords qu'ils auront établi avec leurs propres partenaires en Europe. Elles seront de **courte durée** : environ une semaine, c'est-à-dire de 5 à 9 jours en fonction de l'inclusion ou non de week-ends. Elles pourront avoir lieu pendant les vacances scolaires de printemps ou Toussaint 2015, ou bien de février ou printemps 2016.*

Selon les demandes exprimées et les situations, elles permettront :

- de pratiquer une langue étrangère en immersion linguistique et culturelle ;*
- d'être mis en confiance en contexte plurilingue ;*
- d'être mise en situation d'interculturalité en contexte éducatif ;*
- d'échanger de bonnes pratiques professionnelles ;*
- de mettre en place ou de développer des partenariats scolaires.*

*Pendant la **seconde période de formation (septembre 2016 à juin 2017)**, une mobilité de **longue durée** sera possible : entre 1 mois ½ (un demi-trimestre) et 10 mois (une année scolaire). Elle se fera sous forme d'un **échange de poste à poste** entre enseignants.*

Cette mobilité pourra permettre :

- d'approfondir la pratique d'une langue étrangère en immersion linguistique et culturelle ;*
- d'acquérir la maîtrise du plurilinguisme et de l'interculturalité en contexte éducatif ;*
- de renforcer et de développer des échanges et des partenariats scolaires existants.*

●●●●●● **PREMIÈRE PÉRIODE (février 2015 à juin 2016)** ●●●●●●

CINQ MODALITÉS DE FORMATION, D'ÉCHANGE ET D'ACTION				
1-1	1-2	1-3	1-4	1-5
<p>Pour toute la cohorte</p> <p>SÉMINAIRE DE FORMATION PRÉPARATOIRE</p> <p>modulaire, avec plusieurs options au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'éveil aux langues et cultures étrangères, • la didactique des langues et cultures, • la reconnaissance de codes culturels différents, • l'approche plurielle des langues étrangères, • la communication en langue étrangère, • la connaissance du système éducatif des partenaires du programme et de leur situation locale. 	<p>Pour une partie de la cohorte</p> <p>MOBILITÉ DE COURTE DURÉE</p> <p>dans une structure éducative étrangère, située dans l'un des pays des partenaires du projet pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la pratique d'une langue étrangère en immersion linguistique et culturelle, • une mise en confiance en contexte plurilingue, • une mise en situation d'interculturalité en contexte éducatif, • l'échange de bonnes pratiques professionnelles, • la mise en place ou le développement de partenariats scolaires. 	<p>Pour toute la cohorte</p> <p>FORMATION CONTINUE ET ÉCHANGES LIBRES À DISTANCE</p> <p>au moyen d'une plateforme collaborative numérique dédiée portant sur les options choisies au séminaire de formation préparatoire (voir colonne 1-1)</p>	<p>Dans les écoles/établissements des participants au programme</p> <p>CONCOURS SCOLAIRE</p> <p>Contes de Babel</p> <p>avec prix à déterminer.</p> <p>Réalisation d'un livre de contes dans <u>plusieurs langues</u> avec textes, images (dessins, photos...) et enregistrements audiovisuels sur supports numériques ; production réalisée en commun par au moins deux écoles de pays différents ; réécriture d'un conte traditionnel célèbre intégrant des éléments interculturels.</p>	<p>Pour toute la cohorte :</p> <p>1^{ère} PRODUCTION D'OUTILS destinés à la divulgation et à l'application professionnelle des options définies au séminaire de formation préparatoire (voir colonne 1-1) et présentés sur support numérique aux évaluateurs du programme.</p>
<p>Durée : 6 jours (30 à 36 heures).</p>	<p>Durée : 5 à 9 jours, selon inclusion ou non de week-ends.</p>			
<p>Période : 2^{ème} semaine des vacances de février 2015 (du 23 au 28).</p>	<p>Période : 1^{ère} ou 2^{ème} semaine des vacances de printemps ou Toussaint 2015, ou bien de février ou printemps 2016.</p>	<p>Période : tout au long de l'année scolaire, de mars 2015 à juin 2016.</p>	<p>Période : avant juin 2016.</p>	<p>Période : avant juin 2016.</p>

●●●●●● **DEUXIÈME PÉRIODE (septembre 2016 à juin 2017)** ●●●●●●

QUATRE MODALITÉS DE FORMATION, D'ÉCHANGE ET D'ACTION			
2-1	2-2	2-3	2-4
<p>Pour toute la cohorte</p> <p>SÉANCES D'ÉCHANGES DE PRATIQUES</p> <p>à distance, par visioconférence, portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'éveil aux langues et cultures étrangères, • la didactique des langues et cultures, • la reconnaissance de codes culturels différents, • l'approche plurielle des langues étrangères, • la communication en langue étrangère. 	<p>Pour toute la cohorte</p> <p>poursuite de</p> <p>FORMATION CONTINUE ET ÉCHANGES LIBRES À DISTANCE</p> <p>au moyen de la plateforme numérique dédiée</p> <p>portant sur les mêmes thèmes que les séances d'échanges de pratiques (voir colonne 2-1)</p> <p>ainsi que sur les échanges et partenariats scolaires mis en place.</p>	<p>Pour une partie de la cohorte</p> <p>MOBILITÉ DE LONGUE DURÉE</p> <p>en échange croisé, de poste à poste d'enseignant ou de personnel éducatif, entre pays des partenaires du programme pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'approfondissement de la pratique d'une langue étrangère en immersion linguistique et culturelle, • une maîtrise du plurilinguisme et de l'interculturalité en contexte éducatif, <ul style="list-style-type: none"> • le renforcement et le développement d'échanges et de partenariats existants. 	<p>Pour toute la cohorte</p> <p>2^{ème} PRODUCTION D'OUTILS</p> <p>destinés à la divulgation et à l'application professionnelle des thèmes définis pour les séances d'échanges de pratiques (voir colonne 2-1) et présentés sur support numérique aux évaluateurs du programme.</p>
<p>Durée : au moins trois séances, de 1,5 heure à 3 heures chacune.</p>		<p>Durée : 1 mois ½ à 10 mois.</p>	
<p>Période : de préférence, au moins une séance par trimestre.</p>	<p>Période : tout au long de l'année scolaire, de septembre à juin.</p>	<p>Période : à définir, par convention, pour chaque échange.</p>	<p>Période : avant juin 2017.</p>

Quelles seront les langues de travail ?

Les langues de travail seront l'**anglais** et les langues officielles des régions et pays partenaires ayant inscrit un grand nombre de participants au programme (Autriche, Espagne, France, Portugal). A priori, la langue de travail majoritaire des réunions et du séminaire de formation préparatoire qui auront lieu dans l'académie de Créteil sera le **français**. Une traduction sera proposée en cas de besoin.

Les langues cibles de la formation sont celles qui ont été demandées par les participants au programme.

Langues de travail en réunion, séminaire de formation et sur la plateforme numérique	Langues cibles de la formation pour les modules de communication en langues étrangères, de pratique en immersion et de didactique des langues
allemand / anglais / espagnol / français / portugais avec traduction, si nécessaire	allemand / anglais / espagnol / portugais

Des évaluations et des certifications sont-elles prévues ?

Les activités et productions des participants seront évaluées par une équipe d'experts européens.

A la fin du programme (juin-juillet 2017), des certifications seront délivrées aux participants par les institutions et autorités éducatives engagées dans le programme.

ÉVALUATION	CERTIFICATIONS
des acquis et des outils produits par l'équipe européenne d'experts.	délivrées conjointement, à la suite des évaluations, par l'académie de Créteil et les universités partenaires.